

2, Place Marie Collet Treffort 01370 Val-Revermont 04 74 42 38 00

#### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 JUIN 2021

Membres présents: AGOSTINI Nathalie, ALLEHAUX Dominique, CATHERINE-BONNICI Julie, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, HAEGELIN Mathieu, HARNAL-BEREIZIAT Maryline, JOLY Olivier, LAURENT Yannick, LEBOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Frank, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUDDU Maryse, PUVILLAND Christophe, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, TEISSIER Hélène, WIEL Monique.

<u>Excusée</u>: BULIN Bérangère, CARON Laetitia (pouvoir donné à M WIEL), THEVENARD Béatrice (pouvoir donné à M. PUDDU)

Secrétaire de séance : Frédéric CHABERT

Convocation et affichage : 24 juin 2021

Mme le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter 3 points supplémentaires à l'ordre du jour :

- •Demande de subvention pour l'équipement numérique de l'école
- •-Demande de subvention par l'association 98 décibels (marchés et concerts)
- Motion de soutien aux communes forestières

Le conseil donne son accord à l'unanimité

Approbation du dernier compte-rendu : le compte-rendu est adopté à l'unanimité

# Conseiller numérique

Madame le maire expose :

Dans le cadre du plan de relance et afin d'aider les français à utiliser les outils numériques, l'Etat subventionne le recrutement de 4 000 conseillers numériques en finançant un SMIC à temps plein sur 2 ans (50 000 € au total), La mission d'un conseiller numérique est de soutenir les français dans leurs usages quotidiens du numérique : travail à distance, consultation médicale, communication avec les proches, faires ses achats, démarches administratives... Le poste peut être mutualisé avec plusieurs communes.

Val-Revermont a candidaté sur la plate-forme dédiée et après concertation avec les services de la CA3B en lien avec les services de l'Etat, la candidature de la commune a été retenue et un poste de conseiller numérique a été octroyé. Sur le territoire de la CA3B, 8 postes de conseillers numériques ont été validés, le but étant de mailler tout le territoire (Bourg en Bresse (2), Bresse-Vallons, Péronnas, Val-Revermont, Polliat, St Denis les Bourg, St Etienne du Bois).

Avant de se lancer dans le recrutement, Madame le maire propose de créer un emploi non permanent dans la catégorie hiérarchique C afin de mener à bien le projet. Le poste sera créé pour une durée de 2 ans. Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse lorsque le projet prévu ne sera pas achevé eu terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. L'agent assurera les fonctions de Conseiller Numérique France Services à temps complet.

L'emploi sera classé dans la catégorie hiérarchique C. La rémunération sera déterminée selon un indice de rémunération de l'échelle C1 du cadre d'emplois des adjoints techniques. La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Ce dispositif pourra venir compléter l'antenne France Services (en cours d'étude actuellement). Madame le maire confirme l'engagement de la commune à maintenir des services de proximité pour les habitants. Elle en profite pour préciser que même si le bureau de Poste fermait, les services seraient assumés par une agence postale communale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la proposition du maire et modifie le tableau des emplois en créant un emploi de conseiller numérique, non permanent à temps plein sur la cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C).

# Admission en non valeur

Les poursuites n'ayant pas abouti, le trésorier demande l'admission en non-valeur de plusieurs titres :

- •Liste 801700235 pour un montant total de 241.18 € (plusieurs titres dont le montant du reste à recouvrer est inférieur au seuil de poursuite)
- •Liste 669840535 pour un montant de 170 € (factures TAP de 2015 et 2016)
- •Liste 808510235 pour un montant de 34.65 € (plusieurs titres Camping dont le montant est inférieur au seuil de poursuite)
- •Liste 808110535 pour un montant de 230 € (titres camping personne décédée)

Après en avoir délibéré, le conseil accepte l'admission en non-valeur de ces sommes.

# Annulation loyers de mai

Du fait de la crise sanitaire, certaines activités n'ayant pu reprendre que le 18 mai, Madame le maire propose d'annuler les loyers de mai au prorata temporis comme suit :

- •Atelier Papier Crayon Cécile Haegelin pour 192.80 €
- •Espace chrysalide pour 240 €
- •L'embellie pour 1 460.63 €
- Le restaurant Grange du Pin pour 767, 93 €
- •L'atelier beauté pour 559,21 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## Demande DETR ténement de Pressiat

Comme prévu par délibération du 24 mars, la commune a acheté à la SEMCODA (suite à abandon de projet), les bâtiments délabrés au centre de Pressiat. L'objectif principal de ce projet est de démolir ce tènement afin de réaménager cet espace. Pour mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR au meilleur taux (80 %).

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Depenses		Recettes	
Acquisition	75 000 €	DETR	109 804 €
Frais notaires	1 955 €	Autofinancement	27 451 €
Démolition	60 300 €		
TOTAL	137 255 €		137 255 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Mme le Maire à déposer le dossier de demande de subvention.

# Demande de subvention Département pour réhabilitation du gymnase

Madame le maire rappelle au conseil qu'une 1ère demande de subvention avait été déposée au Département pour la 1ère partie des travaux (1 000 000 €) pour laquelle une subvention de 150 000 € a été octroyée.

Pour 2022, elle explique qu'il est possible de redéposer une demande pour la 2ème phase (1 000 000 €) afin d'obtenir 150 000 € supplémentaires.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise Mme le Maire à déposer la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

# <u>Programme pluriannuel de restauration et d'entretien des berges du Suran</u> (information)

Afin de respecter la procédure, l'arrêté préfectoral du 11 juin 2021 portant déclaration d'intérêt général des travaux relatifs au programme pluriannuel de restauration et d'entretien des berges du Suran doit être porté à la connaissance du conseil municipal.

Pour mémoire, le dossier technique avait été présenté lors du conseil du mois d'avril.

# Equipement numérique école (ajouté à l'ordre du jour)

Dans le cadre du plan de relance, en mars, la commune a répondu à un appel à projet pour l'acquisition d'un socle numérique dans l'école élémentaire. Le montant estimé des besoins s'élève à 41 401.20 € TTC et consiste en l'achat de : 5 TBI, 1 écran interactif, 8 micro-ordinateurs et 30 tablettes ainsi que les logiciels adaptés.

Le projet de la commune a été retenu et une subvention de 20 600 € a été accordée sous réserve de la signature d'une convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Mme le maire à signer ladite convention.

## Demande de subvention par l'association 98 décibels (ajouté à l'ordre du jour)

Madame le Maire présente au conseil une demande de subvention déposée par l'association 98 décibels, qui organisera cette année 2 marchés de producteurs locaux à la Grange du Pin, avec concert en fin de journée, le 18 juillet et le 8 août. Pour assurer les animations musicales, l'association sollicite une subvention de 1500 €, correspondant aux frais relatifs aux groupes musicaux et à la technique. Ces marchés sont totalement gratuits (exposants et visiteurs) ainsi que les concerts proposés. Les producteurs et artisans de la commune seront invités à y participer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde une subvention de 1 500 €

#### Motion de soutien aux communes forestières de France (ajouté à l'ordre du jour)

Madame le Maire informe que face à la décision du gouvernement d'augmenter la contribution des communes et collectivités forestières de France et de supprimer près de 500 emplois à l'Office National des Forêts, la Fédération nationale des Communes forestières, à l'issue de son conseil d'administration du 24 juin 2021, appelle toutes les communes de France à voter en conseil municipal, une motion de soutien.

#### **CONSIDERANT:**

- •Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,
- •Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,
- •Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,

#### **CONSIDERANT:**

- •L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,
- •L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- •Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;
- •Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

### Le Conseil Municipal,

- 1. Soutient la position de la Fédération nationale des communes forestières et exige :
- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

#### 2.demande:

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

# **Tour des commissions**

Culture : un certain nombre de festivités sont prévues pendant l'été

L'opération « Et si on sortait ensemble » compte 18 inscrits. Le déplacement aura lieu avec les 2 minibus de la commune. La prochaine sortie aura lieu le 9 juillet pour se rendre aux « couleurs d'amour » à Bourg en Bresse. Cette sortie est gratuite et il reste quelques places (inscription en médiathèque). Une résidence d'artistes aura lieu du 6 au 9 juillet (Lionel ROLLAND avec un trio de musiciens à cordes) et sera suivie de 2 représentations (une à la Résidence des Mousserons le 15/07 et une autre le 17/07 devant la chapelle de Montmerle).

**Voirie** : les travaux à Pressiat ont débuté (rue des vergers et chemin des chartreux). La réfection du chemin de la Combe à Cuisiat a commencé. Un renforcement du réseau d'assainissement va être engagé pour les futures constructions sur le Chemin du Pilon. La route départementale sera fermée à la circulation à compter du 5 juillet pour une durée de 4 ou 5 jours.

2 radars pédagogiques seront livrés en juillet.

**Bâtiments** : changement à l'automne des menuiseries coté est et des portes coulissantes de la grande salle du Restaurant de la Grange du Pin.

Aménagement des villages : Des « diagnostics en marchant » seront organisés prochainement, dont un dans le quartier des Bourdonnières, champ Bouilloux et la Serraz, le 27 août à 18 h. Les habitants seront invités à y participer.

**Associations** : prochaine réunion pour le projet de rénovation du gymnase le 20 juillet. Les associations rencontrent beaucoup de difficultés pour renouveler leur bureau, elles manquent cruellement de bénévoles et certaines menacent de disparaître.

**Services techniques** : une réorganisation du service a permis de pourvoir au poste « d'agent chargé de l'entretien du patrimoine ». Il manque toujours du personnel pour l'entretien des extérieurs. L'équipe a énormément de travail, essaie de faire son maximum mais elle ne peut tout faire, ce qui entraîne quelques plaintes des habitants.

**Développement économique** : la commission a travaillé sur l'espace co-working qui doit être aménagé dans la maison Rémond. La convention d'utilisation est en cours de finalisation.

**Tourisme**: Au 25 juin, le camping a atteint le chiffre d'affaires de 100 000 €. Les locations sont complètes tout l'été. 7 tentes ont été acquises et montées, les réservations affluent.

**Ecole** : rencontre avec les CE1 qui ont fabriqué des nichoirs et des reposoirs. Une installation a été demandée aux services techniques. La suppression de la classe maternelle à la rentrée a nécessité une réorganisation du personnel. En 2022, 45 CM2 vont quitter l'école, ce qui risque d'entraîner une nouvelle suppression de classe. Il faudra rester vigilants et se mobiliser pour l'éviter.

**Cantine** ; Départ de la cantinière. L'Association rencontre également des problèmes de renouvellement du bureau et lance un appel aux parents volontaires.

**Seniors**: un repas des familles sera organisé ce vendredi 1<sup>er</sup> juillet. Tous les résidents sont vaccinés et la Résidence élargira son ouverture aux amis et à la famille au sens plus large, L'état moral des résidents a été fortement impacté par la crise sanitaire. La navette du marché va également être ré-ouverte aux seniors de la commune à compter du 9 juillet. Un courrier leur sera envoyé afin de leur rappeler ce service gratuit de la commune. La commission se réunira prochainement pour organiser les interventions pendant les congés de la responsable.

Les élus ont été destinataires du courrier de Monsieur MASSON du « club Seniors » qui demande à pouvoir réintégrer la résidence pour organiser ses activités. Considérant que le taux d'incidence sur le département est de moins de 15, que les résidents sont tous vaccinés, le conseil pense que c'est peut-être le moment de revenir à une vie un peu plus « normale », il autorise l'utilisation de la salle commune en maintenant les gestes barrières et la tenue du registre des visites.

**CCAS** : la date du repas doit être fixée rapidement.

**Campagne d'affouage** : les bois ont été mesurés. 17 affouagistes ont récolté 180 stères générant pour la commune une recette de 1 300 €.

**Restructuration forestière**: la consultation du projet est ouverte au public. Quelques soucis sont rencontrés au niveau du village de Treffort, concernant des propriétés avec une grande attache familiale. La topographie autour de Montmerle pose également souci. Des affinages doivent être faits. Une partie importante est concernée par un bail de chasse privée (150 à 200 ha), ce qui pose quelques difficultés également. Des propriétaires de biens supposés vacants et sans maitre se sont manifestés.

**Environnement** : une formation sur l'ambroisie a été organisée pour les personnes relais sur la commune. L'idée est de former les habitants pour qu'ils puissent agir directement sur la plante.

Pedibus : une douzaine d'enfants a participé au Pédibus organisé pour le quartier ST Michel. Il manque des volontaires pour l'encadrement.

Une manifestation sur la mobilité douce est organisée sur Treffort le 10 juillet entre 9 et 12 h (essai de vélos électriques, bourse aux vélos, réparation, infos diverses sur les transports en commun...)

ABC communal : comme les années précédentes, la commune accueille une stagiaire pour travailler sur le dossier. L'objectif du stage de cette année est de recenser les mares.

# **Questions diverses**

#### Dates estivales

- •Samedi 3 juillet : fête de la mobilité à Simandre, de 10h à 17h
- •Jeudi 8 juillet : visite guidée de Meillonnas
- •Vendredi 9 juillet : visite dégustation bio « du jardin à l'escargot » à 18h, à Treffort
- •Samedi 10 juillet : journée de la mobilité à Treffort, tartes des chasseurs à Pressiat
- Dimanche 11 juillet : course de caisses à savons, exposition vieilles voitures, vente de tartes des chasseurs à Pressiat
- •Mardi 13 juillet : bal à Cuisiat, organisé par les pompiers
- Jeudi 15 juillet : visite commentée de Treffort à 18h, sur réservation
- •Vendredi 16 juillet : Vendredi du Revermont à Chavannes
- •Samedi 17 juillet : concert Lionel Rolland, à 20h30, à Montmerle
- •Dimanche 18 juillet : Marché à la Grange du Pin, à partir de 16h, + concert
- •Mercredi 21 juillet : stage de croquis à Val-Revermont « entre Bresse et Revermont »
- •Jeudi 22 juillet : visite de Meillonnas
- •Vendredi 23, samedi 24, dimanche 25 juillet : piano du lac à la Grange du Pin,
- •Lundi 26 juillet : cinéma de plein air à Cuisiat, organisé par le musée du Revermont « une toile au jardin »
- •Vendredi 30 juillet : vendredi du Revermont à Drom
- •Dimanche 1er août : St Laurent
- •Jeudi 5 août : visite de Meillonnas
- •Dimanche 8 août : marché de producteurs à la Grange du Pin + concert
- •Vendredi 13 : début de la fête foraine
- •Samedi 14 août : soirée karaoké à Treffort
- •Dimanche 15 : courses pédestres de la miou, feu d'artifice le soir
- •Jeudi 19 août : visite de Meillonnas
- •Jeudi 26 août : visite commentée de Treffort
- Mardi 31 août : visite de Roissiat (carrière)
- •Vendredi 3 septembre : forum des associations
- •Samedi 4 septembre, à 10h : visite du jardin d'Anaïs, et de l'élevage d'escargots, à Treffort
- •Samedi 4 et dimanche 5 septembre : oxyrace à la Grange du Pin
- •Samedi 11 et dimanche 12 septembre : week-end volkswagen à la Grange du Pin
- •Dimanche 12 septembre : rassemblement de vieilles voitures + rallye
- •Jeudi 16 septembre : rallye des motards de la police
- •Vendredi 17, samedi 18, et dimanche 19 septembre : journées du patrimoine : fouilles du Mont Châtel, exposition à Pressiat, visites du site des fouilles, ...
- •Samedi 18 et dimanche 19 : expo photos et sculptures, organisée par la commission culture à Cuisiat
- •Dimanche 19 septembre : portes ouvertes du Pré chevrier
- •Dimanche 26 septembre : conscrits

Prochains conseils : 27 juillet et 22 septembre à 20 heures